



CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
BERNE FRANCOPHONE

Dossier de présentation

BREVET FÉDÉRAL D'ÉCOBIOLOGISTE DE LA CONSTRUCTION

Une construction durable et saine
des bâtiments exige compétences
et savoir-faire



CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
BERNE FRANCOPHONE



société suisse des ingénieurs et des architectes
coordination romande

école de la
construction

fédération vaudoise des entrepreneurs



SOMMAIRE

p.3	Avec le ceff et l'École de la construction, la Suisse s'engage sur la voie de la construction durable
p.6	Le ceff ARTISANAT et l'École de la construction en bref
p.7	Un brevet unique en Suisse romande
p.8	Perspectives
p.09	Publics cibles
p.09	Objectifs de formation
p.09	Chiffres clés
p.10	Programme de formation
p.11	Condition d'admission à l'examen final
p.12	Programme du brevet fédéral d'écobiologiste de la construction

AVEC LE CEFF ET L'ÉCOLE DE LA CONSTRUCTION, LA SUISSE S'ENGAGE SUR LA VOIE DE LA CONSTRUCTION DURABLE

L'écoconstruction ou construction durable tient compte de principes écologiques pour chacune des étapes de la conception, de la rénovation ou de la réhabilitation d'un bâtiment. Un concept qui cadre pleinement avec les engagements de la Suisse envers l'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de développement durable, en particulier l'objectif n° 11 « Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ». En collaboration avec l'École de la construction, et comptant sur le soutien de la Confédération et de la SIA romande, le domaine ARTISANAT du ceff dévoile une formation dans l'air du temps, exclusive et certifiante : le Brevet fédéral d'écobiologiste de la construction.

Depuis quelques années, à l'instar de nombreux autres domaines d'activité, le secteur du bâtiment est entré dans le cercle vertueux de l'écologie. La construction durable repose sur la volonté de concevoir des cadres de vie sains et durables. Ainsi, les bâtiments ne répondent plus seulement à des normes techniques et architecturales, dorénavant, les porteurs de projets intègrent, dès la phase initiale de planification, des critères exi-

geants en termes de préservation des ressources. **L'Agenda 2030 et les principes de développement durable**

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) forment la clé de voûte de l'Agenda 2030, basés sur une convention signée par les 193 membres de l'Organisation des Nations unies (ONU), en 2015. Les ODD tiennent compte équitablement de la dimension économique, de la dimension sociale et de la dimension environnementale du développement durable.

Héritier d'un passif, parfois lourd, le secteur du bâtiment a depuis plusieurs années entamé sa mue. C'est dorénavant un domaine particulièrement sensible à la problématique du développement durable, il est même bien souvent en première ligne ! Régulièrement, les médias mettent en valeur de nouvelles constructions autonomes et peu gourmandes en énergie. Aujourd'hui, plusieurs objectifs de développement durable concernent la construction : énergie propre et d'un coût abordable (ODD n° 7), Industrie, innovation et infrastructure (ODD n° 9) et Villes et communautés durables (ODD n° 11).

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LA CONSTRUCTION



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable



Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

Plus largement, ce ne sont pas moins de 10 des 17 *Objectifs de développement durable* qui touchent transversalement le secteur du bâtiment, avec des recommandations qui font preuve de bon sens, par exemple : privilégier la lumière naturelle, réduire le bruit, tenir compte de la qualité de l'air (ODD3 « Bonne santé et bien-être ») ; protéger contre les infiltrations et la rétention d'eau (ODD6 « Eau propre et assainissement ») ; créer de la valeur régionale (ODD8 « Travail décent et croissance économique ») ; gestion des déchets, choix des éléments de construction (ODD12 « Consommation et production durable »), limiter les émissions de gaz à effet de serre ; (ODD13 « Mesures relatives à la lutte contre le changement climatique »), etc.

La construction durable et éthique en plein essor

Outre l'Agenda 2030, c'est une véritable déontologie qui s'empare du secteur du bâtiment. Ainsi, on évoque de plus en plus la notion « Du berceau au berceau » (de l'anglais *cradle to cradle*, C2C) qui est un véritable concept d'éthique environnementale qui intègre jusqu'au recyclage des matériaux utilisés.

Les projets immobiliers doivent désormais se concevoir sous l'angle du développement durable : c'est une réalité qui correspond à un intérêt croissant des porteurs de projets ; c'est une demande

très claire des nouvelles générations, soutenue par les défis que représentent la protection de l'environnement et l'utilisation rationnelle des matières premières. Ainsi, la mise en place d'une formation spécifique apporte une réponse concrète afin que les professionnels de la construction puissent répondre aux exigences actuelles et satisfaire leur clientèle.

Un cycle de formation qui répond à une nécessité

Le Brevet fédéral d'écobiologiste de la construction, proposé par l'Association faîtière ACDE pour une construction durable et écobiologique (VNBB en allemand), prend donc en compte l'ensemble des défis particuliers qui s'annoncent pour le secteur de la construction. De la clarification du mandat à la mise en œuvre du projet, toutes les étapes sont détaillées ou passées en revue : concept de construction durable et saine (climat intérieur, polluant, radon, bruits externes, etc.), planification du projet et les spécificités liées aux matériaux utilisés.

Ce brevet s'adresse notamment aux architectes, planificateurs, dessinateurs dans le domaine de la construction, artisans, maîtres d'ouvrage, constructeurs ou gestionnaires d'immeuble. La formation complète comprend cinq modules qu'il est possible de suivre à choix.

LE CEFF ARTISANAT ET L'ÉCOLE DE LA CONSTRUCTION EN BREF

Le ceff – Centre de formation professionnelle Berne francophone est l'établissement le plus important de la « Berne francophone » dans le domaine de la formation professionnelle et professionnelle supérieure. Il offre des formations dans les domaines de l'artisanat, du commerce, de l'industrie et de la santé-social.

L'École de la construction est le centre de compétence pour la formation dans les métiers du bâtiment et du génie civil.

C'est donc une « Maison des métiers de la construction » unique en Suisse qui, en collaboration avec les partenaires de la formation professionnelle, offre ses services aux professionnels de cet important secteur économique.

UN BREVET UNIQUE EN SUISSE ROMANDE

Former les professionnels du bâtiment avec une vision d'avenir, c'est répondre aux défis de la santé en lien avec le développement durable

Quelle est la différence entre le domaine énergétique et l'éco-construction ?

La thématique environnementale est fréquemment réduite à la seule question de la consommation énergétique. Pourtant, ce brevet n'accorde qu'une place secondaire à cet aspect. Si la performance énergétique est abordée, l'objectif n'est pas de former des spécialistes de la thermique ou du calcul isolant. L'accent est mis avant tout sur l'impact des matériaux sur la santé et sur la qualité des bâtiments en termes de bien-être. L'écoconstruction englobe ainsi des études liées au confort acoustique, à la lumière naturelle et à l'usage de matériaux respectueux de l'environnement, exempts de risques pour la santé. Les conséquences sanitaires de l'utilisation de l'amiante ont marqué une prise de conscience durable : les choix de matériaux ne peuvent plus se faire à la légère. C'est pourquoi un module entier est consacré aux principes de construction durable et saine. La question de la réduction énergétique, déjà largement intégrée dans les pratiques et traitée par d'autres formations spécifiques, est donc moins centrale.

Quelle est l'influence de cette formation sur les métiers du bâtiment ?

Le secteur de la construction présente encore un manque de compétences dans ce domaine, alors même que la demande, en particulier de la part des nouvelles générations, est en croissance. Cette formation vient combler ce vide en apportant des réponses concrètes aux attentes des clients.

Les participants sont sensibilisés aux cycles de vie des matériaux, à leur recyclabilité et, surtout, à leur potentiel de réemploi dans de futurs projets. La réflexion menée avec des spécialistes devrait également influencer l'offre des fournisseurs : une forte demande de la part des maîtres d'ouvrage incitera les fabricants à s'adapter.

Le brevet forme des professionnels généralistes, capables d'aborder un projet sous différents angles, de se poser les bonnes questions et, le cas échéant, de s'entourer d'experts pour orienter leurs choix et conseiller leurs clients avec pertinence.

Quel sera l'impact sur les prestations professionnelles des participants ?

Le brevet constitue une véritable valeur ajoutée face aux nouvelles exigences du marché. Il représente un atout institutionnel, notamment pour répondre aux appels d'offres publics intégrant des critères ou labels « éco » dans le cadre de rénovations.

Il s'inscrit également dans la continuité des traditions constructives locales, comme les bâtiments en pierres sèches, très présents dans l'Arc jurassien, mais dont les principes sont tout aussi pertinents dans l'ensemble de la Suisse romande.

Afin de proposer une formation ancrée dans le territoire, des partenariats ont été développés dans différentes régions, permettant d'offrir des modules délocalisés. Le choix d'intervenants de haut niveau assure par ailleurs une qualité d'enseignement adaptée aux enjeux actuels.

Enfin, ce brevet comble un vide entre le CFC et le master. Il constitue une formation supérieure qui reconnaît et légitime les compétences acquises dans la pratique professionnelle, tout en ouvrant l'accès à des fonctions à responsabilité.

PERSPECTIVES

Activité : dans des bureaux d'architecture ou d'ingénieurs, auprès d'agences spécialisées de l'environnement ou encore en gestion immobilière, dans les offices du bâtiment cantonaux ou communaux.

Perspectives : chef/-fe de projet, cadre en entreprise, entrepreneur.

PUBLICS CIBLES

Architectes, Planificateurs, Dessinateurs CFC dans le domaine de la construction, Artisans des métiers du bâtiment, Maîtres d'ouvrage, Constructeurs, Directeurs de travaux.



©Thomas Jantscher, STUDIOV9

PUBLICS CIBLES, OBJECTIFS DE FORMATION ET CHIFFRES CLÉS

OBJECTIFS DE FORMATION

- Connaître et comprendre la notion de durabilité dans le secteur de la construction comme un processus global.
- Intégrer les principes de base de la construction durable dans la planification et l'exécution.
- Tenir compte des aspects écologiques, environnementaux et économiques en regard des exigences et normes diverses

CHIFFRES CLÉS

- 5 modules
- Une trentaine d'intervenants
- 50% de subventionnement
- 1 diplôme reconnu
- 250 périodes
- 1,5 année de cours suivie de la procédure d'examens



©Thomas Jantscher, STUDIOV9

PROGRAMME DE FORMATION

Le Brevet fédéral d'écobiologiste de la construction est une exclusivité romande proposée par le ceff ARTISANAT et l'École de la construction. Il s'adresse à toute personne disposant d'un intérêt marqué pour l'écologie, la santé, la biologie ; privilégiant le mode de pensée en réseau ; travaillant avec méthode et créativité ; ayant le sens de la communication, le goût pour le travail en équipe, la négociation, et possédant des qualités de dirigeant.

Les cinq modules (lire description ci-contre) sont répartis sur une année et demie ; ils se dérouleront dans différents cantons romands. Ainsi, les participants auront l'occasion de découvrir et visiter différents bâtiments construits selon des normes durables et saines.

TITRE OBTENU : Ecobiologiste de la construction avec brevet fédéral.

L'écobiologiste de la construction conseille les maîtres d'ouvrage et les architectes. Il délivre les clés nécessaires afin que les professionnels

de la construction s'engagent à respecter les bonnes pratiques en matière de construction écologique. Son intervention débute dès la phase de planification, sur le chantier au moment de l'évaluation du sous-sol. L'écobiologiste de la construction vérifie que le concept de construction respecte l'environnement, émet des propositions et étudie les alternatives possibles. Généraliste, il est force de proposition lorsque les toits et les façades se dégradent, et maîtrise les aspects techniques de la construction, qu'il s'agisse de l'isolation thermique, des systèmes de ventilation, des revêtements de sol ou des matériaux spécifiques.

Remarque : toute personne ayant suivi un cours préparatoire aux examens professionnels peut adresser à la Confédération une demande de subvention pour le remboursement de 50% des frais de cours (9'500 frs maximum) et la contribution supplémentaire de 4'000 frs (réservée aux entreprises membres) du fonds de formation continue.

CONDITION D'ADMISSION À L'EXAMEN FINAL

Les candidats : possèdent un certificat fédéral de capacité relevant du domaine de la construction ou une qualification équivalente et peuvent justifier d'une expérience professionnelle de 2 ans dans le domaine de la construction après l'obtention du certificat ;

ou

possèdent un certificat fédéral de capacité ou une qualification équivalente et peuvent justifier d'une expérience professionnelle de 4 ans dans le domaine de la construction après l'obtention du certificat ;
ont acquis les certificats de modules requis ou disposent des attestations d'équivalence nécessaires.



©François Vermot, STUDIOV9

PROGRAMME DU BREVET FÉDÉRAL D'ÉCOBIOLOGISTE DE LA CONSTRUCTION

Diplôme de fin d'études : examen professionnel avec mémoire et présentation d'un projet.

Module 1

Clarifier les mandats

Introduction sur la notion de durabilité dans un contexte global - Principes éthiques et valeurs - Construction durable et saine - Accord sur les objectifs - Enquête sur site - Résultats de mesure.

Module 2

Conseiller les clientes et les clients dans son domaine professionnel

Concepts de construction durable et saine - Climats intérieurs et polluants - Électrobiologie - Radon - Bruit externe - Lumière - Bilan hydrique - Normes et labels - Dommages structurels.

Module 3

Planifier un projet de construction dans son domaine professionnel

Processus de construction - Critères de planification et valeurs d'équilibre du cycle de vie - Moins et plus-value - Coûts du cycle de vie - Offres - Agencements - Techniques.

Module 4

Élaborer le concept des matériaux

Propriétés des matériaux - Critères de sélection des matériaux - Évaluation des concepts - Revêtements - Argile - Matériaux isolants - Entretien et nettoyage.

Module 5

Accompagner l'exécution de projets de construction

Mise en oeuvre et adoption des mesures - Vérification et mise en oeuvre des solutions - Rédaction des rapports.

Une partie de la formation est basée sur des travaux de mises en situation. Il est possible de suivre des modules à choix.



CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
BERNE FRANCOPHONE

**Rue Pré Jean-Meunier 1
2740 Moutier**

Inscription :
[portailformationadultes.ch/
Formation/Artisanat/FAE-
NE-5000/3964](http://portailformationadultes.ch/Formation/Artisanat/FAE-NE-5000/3964)

032 942 43 70
fc.artisanat@ceff.ch
www.ceff.ch

Octobre 2025

